



FORMATION DE COORDINATEURS DE MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESIONNELLES (MSP)

Formation PACTE : Programme d'Amélioration Continue du Travail
en Équipe

OBJECTIFS

Consolider la fonction de management des équipes pluri-professionnelles en appui aux leaders professionnels et aux équipes soignantes. Soutenir l'évolution, dans la durée, des cultures et des pratiques professionnelles pour une amélioration du service rendu aux populations et des conditions de vie au travail.

DÉMARCHE

« Formation-action » favorisant le partage d'expérience et la résolution de problèmes. Fruit d'un partenariat entre l'EHESP, l'ARS et AVEC Santé Nouvelle-Aquitaine.
Inscrite dans la politique d'accompagnement des regroupements pluriprofessionnels de l'ARS Nouvelle Aquitaine : organisée au niveau régional en partenariat avec la fédération AVEC Santé Nouvelle-Aquitaine.

ENSEIGNEMENT

Journée de formation et d'information obligatoire le 6 décembre 2024 à Cenon

Mixte :

- À distance : E-learning
- Présentiel : 5 séminaires à Bordeaux
 - T1 le 6 et 7 février 2025
 - T2 le 27 et 28 mars 2025
 - T3 le 15 et 16 mai 2025
 - T4 le 19 juin
 - T5 en septembre

ENSEIGNEMENT

5 modules

- Prise de fonction du coordinateur
- Projet de santé
- Dynamique collective
- Démarche qualité
- Gestion de structure

PUBLIC CIBLE

Prérequis : être en poste sur les fonctions visées de coordination dans une maison de santé pluriprofessionnelle avec un projet de santé validé par l'ARS. Quel que soit son statut (salarié, professionnel de santé, etc.). Il est obligatoire d'avoir un tuteur membre de l'équipe qui accompagnera l'apprenant lors de cette formation. Il est nécessaire d'avoir un temps dédié et identifié d'au moins 0,4. ETP, si moins un complément d'informations sera demandé.

CANDIDATURE

Formation PACTE **financée par l'ARS** et **certifiante** (diplôme d'établissement) validée sous conditions de validation d'un travail personnel continu et d'un mémoire.

Les frais d'hébergement, transport, restauration et perte d'activité sont à la charge de la MSP.

Si votre équipe souhaite proposer une candidature (une seule personne par structure) faites-nous parvenir une lettre de candidature rédigée par le leader et la fiche de renseignements complétée. Ce document doit être signé par le leader et le futur coordinateur.

Un copil (ARS/EHESP/AVECSANTÉ NOUVELLE-AQUITAINE) validera courant novembre les candidatures.

Une fois votre candidature validée, **une journée de formation et d'information sera obligatoire le 6 décembre 2024 à Bordeaux (Cenon)** pour les candidats avec la **présence en distanciel ou présentiel du tuteur de l'apprenant.**

DÉPÔT

Les dépôts de candidature sont à adresser à Nathalie Devoutour à :
nathalie.devoutour@avecsantena.fr

Au plus tard avant le 15 octobre 2024

WEBINAIRE

Un webinaire sur la formation PACTE et sur la fonction de coordination sera organisé le 3 octobre 2024 à 12H30

S'inscrire :

